

Plan - Accès et stationnement - Salles de sport

Gymnase de Burier - Route de Chailly - 1814 La Tour-de-Peilz

Attention : parage difficile car les places de parc sont restreintes

Prévoyez 10 min à pied suivant la zone de parage. Ci-dessous les zones disponibles dans l'ordre d'arrivée. Notez qu'il est interdit de se parquer devant les habitations et dans les champs.

Nous vous recommandons de venir en transports publics (gare de Burier à 5 min, bus ligne 207 arrêt « Gymnase de Burier ») ou de favoriser le covoiturage.

